

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 11 octobre 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	36

Objet de la délibération
FINANCES Décision Modificative n°2 après le B.S.
Référence
04_20211011_7.1.2

Date de la convocation
01/10/2021

Date d'affichage
15/10/2021

L'année deux mille vingt et un, le onze octobre à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

Mme DÉLÉTRÉ, DECLE, RIFFLART, DESSEAUX, PINON, DEBART, OURDOUILLÉ, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, DELNEF, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, DESFOSSÉS, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, MAGNIER, DURIEUX, HIVER, THUILLIER, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN, CLIQUET, GEST.

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme RODINGER donne pouvoir à Mme DÉLÉTRÉ
Mme THIEBAUT donne pouvoir à M. SUIN
Mme CARON-DECROIX donne pouvoir à M. GAILLARD
M. WATELAIN donne pouvoir à M. FRANCOIS
M. PETIT donne pouvoir à M. MAGNIER
M. DINOUARD donne pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents :

Mme FOURÉ, SAVREUX, FOUCAULT, Mme VERRIER, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THEVENIAUD, RENAUX, DUFOUR, Mme VANDEPITTE, Mme QUIGNON, Mme A. LEMAIRE, Mme A.M. LEMAIRE, LENGLET, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

M. Paul-Eric DECLE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget Primitif 2021,
Vu le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2021,
Vu l'avis de la Commission Administration Générale du 21 septembre 2021
Vu l'avis du Bureau Syndical du 1^{er} octobre 2021



Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif et du Budget Supplémentaire, à des ajustements comptables.
Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Dans le cadre de la mise en sécurité du système informatique du Pôle Métropolitain, une consultation a été lancée auprès de plusieurs prestataires. Il est donc nécessaire de mettre en place un antivirus, de sécuriser l'accès à Office 365. Par ailleurs, un abonnement va être souscrit afin de pouvoir bénéficier des services d'une assistance informatique type « Hot-Line ».

Par ailleurs, dans le cadre du PCAET, un abonnement à une plateforme d'hébergement doit être prévu. Etant à préciser qu'une consultation va être lancée.

Enfin, une plateforme Emploi, SmartForum va être lancée très prochainement à l'occasion de la mise en ligne du site internet du Pôle.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2021 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Chapitre	Article	Désignation	Montant Crédits votés avant D.M.	D.M.	Montant Crédits votés après D.M.
011	6042	Achats de prestations extérieures	90 500,00 €	- 45 120,00 €	45 380,00 €
011	617	Etudes	120 623,00 €	- 30 000,00 €	90 623,00 €
011	6188	Autres frais divers	0,00 €	+ 830,00 €	830,00 €
011	6228	Divers	123 750,00 €	+ 570,00 €	124 320,00 €
65	6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	2 030,00 €	+ 21 720,00 €	23 750,00 €
65	6541	Créances admises en non-valeur	0.00€	+ 52 000.00€	52 000.00€

En conséquence, il est demandé aux membres du Comité Syndical :

- d'accepter d'apporter au Budget Primitif 2021 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Accepte d'apporter au Budget primitif 2021 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus

- Autorise Monsieur le Président à signer les actes correspondants



Fait et délibéré le 11 octobre 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte :	04_20211011_712
Date de la décision :	2021-10-11 00:00:00+02
Objet :	FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°2 APRES BS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20211011-04_20211011_712-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20211011-04_20211011_712-BF-1-1_0.xml	text/xml	1188
Nom original :		
04_20211011_712.pdf	application/pdf	865030
Nom métier :		
70_DE-080-200082063-20211011-04_20211011_712-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	865030
Nom original :		
PGA_DM_2_FLUX_SCELLE_2021	text/xml	52307
Nom métier :		
99_BU-080-200082063-20211011-04_20211011_712-BF-1-1_2.xml	text/xml	52307
Nom original :		
07_DM2.pdf	application/pdf	144591
Nom métier :		
71_AN-080-200082063-20211011-04_20211011_712-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	144591

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>En attente d'etre postee</i>	<i>12 octobre 2021 à 15h17min20s</i>	<i>Dépôt dans un état d'attente</i>
	<i>Posté</i>	<i>12 octobre 2021 à 15h17min24s</i>	<i>La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Emilie Leriverend</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 octobre 2021 à 15h17min24s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 octobre 2021 à 15h17min26s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 octobre 2021 à 15h18min28s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-10-12</i>